

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 59 (1979)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Les manifestations de la Chambre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bref panorama de la situation économique en Suisse\*

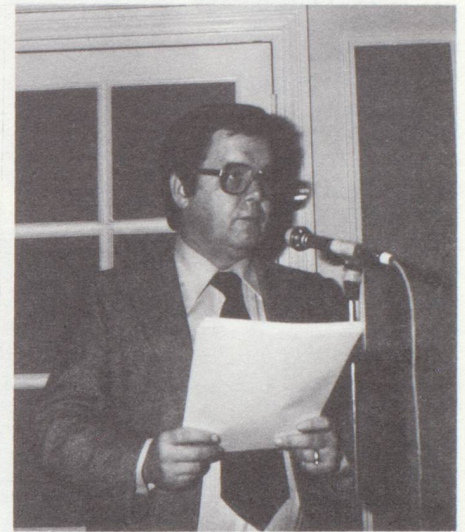
Monsieur le Président,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec joie que je suis aujourd'hui des vôtres et vous remercie chaleureusement de votre cordiale hospitalité. Mon plaisir est d'autant plus grand que, non seulement Bernois, mais également Vaudois de Chevroux, j'ai toujours ressenti envers la France une attirance particulière.

A mes compatriotes et à leurs amis français qui œuvrent ici pour le développement de nos relations commerciales avec notre grand voisin, j'apporte le salut et les vœux des autorités fédérales, afin que les échanges déjà abondants s'accroissent encore. Cela ne devrait pas être tâche trop ardue, étant donné les liens profonds et durables qui existent entre la France et la Suisse toute entière. J'insiste sur l'adjectif durable car on ne saurait oublier la glorieuse période du Service étranger ni le nombre élevé de Suisses et de Suissesses de toutes les époques, pour lesquels la France a été en quelque sorte le pays d'adoption où leurs talents intellectuels, artistiques, industriels, bancaires et autres se sont développés et affermis.

Mon bref exposé donnera un aperçu de la situation économique en Suisse, hier, aujourd'hui et demain. Il importe, au préalable, de relever les incertitudes bien-tôt quotidiennes qui pèsent gravement sur notre avenir et qui donnent à toute prévision une allure de dérision. De surcroît, ceux qui parlent de la Suisse tombent souvent dans le piège consistant à exalter ses particularismes positifs et négatifs ou, au contraire, à les négliger presque complètement. Là encore : in medio stat virtus. Originalité de la Suisse, certes, mais aussi communauté de destins, voilà la place de notre petit pays au sein de l'Europe, tant sur le plan économique que politique et

\* Exposé de Monsieur Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, à la Chambre de Commerce Suisse en France, le 6 décembre 1979 à Paris.



culturel. Enfin, vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, d'user, tout au long de ce court exposé, de formules contrastées, voire de paradoxes. A mes yeux, ce genre se justifie doublement : par la brièveté du temps imparti, mais aussi par la volonté de distinguer l'essentiel de l'accessoire.

De l'après-guerre à la fin de la haute conjoncture, soit de 1946 à 1973, notre pays a connu croissance, prospérité et même surchauffe. Notre développement économique a été souvent donné en exemple, quelquefois vitupéré, et il nous incombe de porter un jugement aussi lucide que possible sur cette période. Si tous ou presque s'accordent sur l'acquis positif, on n'insiste généralement pas assez sur l'analyse des aspects négatifs. Parmi ceux-ci, trois me semblent cruciaux, parce qu'ils portent en eux les germes des maux qui furent et qui sont les nôtres, à tout le moins en partie encore.

Premièrement, le franc suisse a été et – ces derniers jours – est de nouveau trop valorisé. Il le serait encore plus sans les interventions énergiques de notre Banque nationale de l'année passée. Il n'en fut pas toujours ainsi. Qu'on se souvienne du temps où le dollar valait 4 francs 32 et puis 4 francs 20. Il s'agissait alors, sous le régime des cours de change fixes, d'une certaine sous-évaluation du franc suisse, ce qui, certes, n'a pas manqué de profiter à notre industrie d'exportation et à notre commerce extérieur, mais a, du même coup, gonflé quelque peu artificiellement notre appareil de production qui devait faire face à une demande croissante.

Secondement, pour répondre précisément à cette demande accrue, la Suisse ne disposait pas, durant les années 60 surtout, d'un potentiel suffisant de main-d'œuvre indigène et dut alors recourir à une immigration massive, étant donné qu'il est plus rapide et plus facile d'augmenter le nombre des emplois que de pro-



céder à des automatisations et des rationalisations qui, à l'époque – ne l'oublions pas –, n'étaient pas aussi développées qu'elles le sont aujourd'hui, grâce à la révolution survenue dans et par la microélectronique. Dès lors, le problème de la stabilisation de la population étrangère s'est posé avec une acuité extrême en Suisse dès avant 1970. Cette année-là, un peu plus d'un travailleur sur quatre était un étranger. Nous étions, en effet, tombés dans le cercle vicieux suivant : main-d'œuvre étrangère accrue pour répondre à une demande accrue en biens de production ; consommation accrue en raison d'une population étrangère accrue ; production accrue pour satisfaire à la consommation accrue et main-d'œuvre accrue pour pouvoir produire, etc. Sans la volonté populaire et la politique de stabilisation de la population étrangère, mise en œuvre par le Conseil fédéral dès 1971 et 1972, le coup d'arrêt de 1973-1974 eût été non pas le sérieux coup de semonce que nous avons connu, mais un coup de foudre propre à terrasser notre économie.

Troisièmement, la haute conjoncture, accompagnée de croissance et souvent de facilité excessive, n'a pas toujours permis aux mécanismes de la libre économie de marché de jouer leur rôles sélectifs. En revanche, l'euphorie des affaires a contribué à favoriser l'apparition de phénomènes de distorsion sur le plan national, à savoir, d'une part, l'hypertrophie économique et démographique de certaines régions et, d'autre part, l'atrophie des régions souffrant d'exode montagnard ou rural. En outre, là où existait une monostructure économique régionale, la prospérité de la branche dominante – je pense surtout à l'horlogerie – n'incitait pas à l'innovation et encore moins à la diversification. Voici

comment sont aussi les difficultés structurelles qui caractérisent notre économie actuellement beaucoup plus que les facteurs conjoncturels.

Tous ces phénomènes d'engourdissement dans l'euphorie, accompagnés d'un dérèglement presque imperceptible de l'organisme que représente notre économie nationale, ont abouti à des vieillissements et des failles d'ordre structurel, les uns et les autres cachés par la haute conjoncture, puis la surchauffe. Il eût donc fallu modérer la croissance et gérer la prospérité avec ménagement, bien que le diagnostic a posteriori, c'est-à-dire celui du médecin légiste, soit plus aisé que celui que son confrère aurait dû pouvoir établir sur un malade qui avait tout l'air d'un bien-portant, quoiqu'un peu congestionné !

J'en viens maintenant à la situation présente de notre économie, c'est-à-dire aux événements de 1973 à 1976, marqués par la crise du pétrole, l'inflation, les perturbations monétaires et le chômage, puis suivis de la reprise amorcée en 1977, poursuivie en 1978 et affermie en 1979. A ce sujet, trois autres aspects méritent qu'on s'y arrête de plus près : à savoir l'occultation des problèmes structurels par les préoccupations conjoncturelles, le rôle strictement subsidiaire des pouvoirs publics dans l'économie et, enfin, la poursuite d'une politique axée tout à la fois sur la lutte contre l'inflation et la sauvegarde de l'emploi.

Primo, les signes annonciateurs de 1973, puis le fort fléchissement conjoncturel de 1974 qui s'est amplifié en 1975, voire en 1976, ont jeté, trop souvent et à maints égards, un voile pudique sur la nature essentiellement structurelle de la crise. Perturbations monétaires,

dérèglement des échanges du commerce mondial, voilà pour l'aspect conjoncturel certes, mais surtout crise de l'énergie, crise des matières premières et, demain peut-être, pénurie de celle-là et de celles-ci, le tout accompagné de mutations technologiques importantes et rapides et, par conséquent, de vieillissement de l'appareil de production ainsi que, nécessairement, de déséquilibres régionaux, voici le bilan structurel derrière la façade conjoncturelle.

Secundo, dans une situation de ce genre, l'État a le choix entre intervenir directement pour assurer la survie des entreprises et le maintien des emplois ou bien laisser mourir les entreprises moribondes et apporter, en sus de l'assurance-chômage et de ses prestations, son soutien indirect aux entreprises qui ont encore assez de réserves et de ressort pour se ressaisir. Sans vouloir critiquer les pays qui ont choisi la première voie, je pense que la seconde est préférable, puisqu'elle permet aux mécanismes de la libre économie de marché de faire sonner l'heure de la vérité. Dès lors, l'intervention de l'État, c'est-à-dire des pouvoirs publics à l'échelon fédéral, cantonal et communal, revêt, en Suisse, un caractère éminemment subsidiaire, illustrant le proverbe « aide-toi et le ciel t'aidera ! ». Cette subsidiarité trouve d'ailleurs son fondement dans notre constitution fédérale dont les articles appelés économiques limitent la dérogation au principe de la liberté du commerce et de l'industrie aux cas et situations de nécessité. Il serait trop long de mentionner ici toutes les mesures que nous avons prises durant les quatre dernières années; mais toutes, sans exception, avaient ce caractère subsidiaire et, au besoin, régional.

Tertio, durant cette période difficile précisément, le Conseil fédéral, appuyé par le Parlement, a tenu la gageure de poursuivre une politique de lutte sévère contre l'inflation, tout en s'efforçant de promouvoir le maintien du plein emploi. Forts des théories classiques de l'économie selon lesquelles il faut choisir entre plein emploi, suivi nécessairement d'inflation, et stabilité des prix, suivie inéluctablement de stagnation, voire de récession, certains beaux esprits ont reproché au gouvernement suisse de vouloir le beurre et l'argent du beurre. Hors, les faits sont là : l'inflation était de 9,8 % en 1974, de 6,7 % en 1975, de 1,7 % en 1976, de 1,3 % en 1977, de 1 % en 1978. Pour 1979, elle sera probablement de 5 % environ, accroissement qui confirme la reprise conjoncturelle. Quant au chômage, le pourcentage des chômeurs complets par rapport à la population active était de 0,07 % en 1974, de 0,34 % en 1975, de 0,69 % en 1976, de 0,40 % en 1977, de 0,35 % en 1978 et probablement de 0,3 % pour 1979. Parallèlement, le produit national brut exprimé en termes réels a recommencé de croître dès 1977, après avoir baissé sensiblement en 1975 et légèrement en 1976. La convergence étonnante de ces trois séries indicatives est telle que tout commentaire me semble superflu.

Notre action passée et présente a donc été de gérer la crise, puis elle a consisté et consiste encore à soutenir la reprise, comme nous venons de le voir. Les résultats obtenus sont satisfaisants tant pour l'économie que pour la politique sociale. Mais de quoi demain sera-t-il fait ?

Pour répondre à cette question qui ouvre le troisième volet de mon exposé, je ferai appel à Mallarmé, poète précieux, mais pénétrant s'il en fut, qui écrivit ces deux vers admirables vers la fin du siècle passé :

« Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui  
Va-t-il nous déchirer avec un coup d'aile ivre ? »

Tout y est dit de notre situation du jour, des aléas du sort, de l'impénétrabilité du destin qui, en ce moment, prend la forme des menaces et des inconnues d'ordre politique ainsi que de leurs inéluctables connexions aux événements économiques. Dès lors, toutes choses étant égales, c'est-à-dire pour autant qu'aucun facteur politique majeur ne trouble, voire ne bouleverse les données économiques actuelles, je pense ne pas jouer à la cartomancienne en faisant preuve d'un optimisme modéré pour l'an prochain qui devrait voir la reprise se poursuivre et se consolider si, répétons-le inlassablement, aucune crise importante, d'ordre énergétique notamment, ne vient brouiller les cartes.

Ce n'est, toutefois, pas sur le caractère éphémère et fragile des prévisions conjoncturelles que s'appuie mon optimisme relatif. Il repose, au contraire, sur une vue réaliste de la situation et des moyens propres à la faire évoluer favorablement. Ces moyens, qui sont aussi des objectifs à court et à moyen terme, sont au nombre de quatre : premièrement, la poursuite d'une politique stable mais souple en matière de main-d'œuvre étrangère, deuxièmement, la mise sur pied d'un régime définitif de l'assurance-chômage où l'accent sera mis sur les mesures dites préventives – prévenir le chômage plutôt que de le guérir –, troisièmement, le développement continu de la formation et du perfectionnement professionnels pour répondre aux exigences nouvelles qu'apporte le progrès technologique, finalement, la poursuite d'une politique régionale visant à atténuer les disparités économiques et démographiques ainsi qu'à remédier aux distorsions consécutives à la monostructure de certaines contrées. Ainsi, notre action toujours subsidiaire, en faveur notamment des régions horlogères et de celles dites de montagne, va se poursuivre durant les années à venir pour consolider un acquis déjà non négligeable, plus particulièrement en matière d'innovation, de diversification et de développement régional, tant économique que socio-culturel.

J'en viens, Mesdames et Messieurs, à ma conclusion sous forme d'un essai de synthèse quelque peu elliptique, j'en conviens, mais qui sera – je l'espère – de nature à alimenter nos réflexions.

Après avoir géré tant bien que mal la croissance, puis géré la crise et soutenu la reprise, il nous incombe aujourd'hui, comme il nous appartiendra demain, de gérer l'aléatoire. Les aléas de l'accélération de l'évolution technologique et l'accélération des aléas de la politique mondiale nous obligent à adopter une perspective tridimensionnelle. L'aspect ontologique tout d'abord : le besoin pour l'homme, la société et l'économie de ne pas se couper de leurs racines et de recourir sans cesse à l'expérience. Certains appellent cela pragmatisme, d'autres empirisme. Pourquoi ne pas parler tout simplement de réalisme ? L'aspect critique ensuite : l'exigence de dégager une claire vision des évolutions et de se livrer périodiquement à une réflexion, tout à la fois sage et audacieuse, sur les moyens d'y répondre. L'aspect éthique enfin : la nécessité de se forger la volonté de mener à bien les réformes indispensables, avec célérité et persévérance.

« Tout a toujours très mal marché » aimait à dire l'historien Jacques Bainville mais il ajoutait, qu'« en politique, le désespoir est une sottise absolue ». Qu'il me soit permis, Mesdames et Messieurs, de paraphraser ici cet auteur en vous disant : en économie, la résignation reste, aujourd'hui comme demain, une sottise absolue.

\*  
\*\*